

Samedi 26 septembre 2026

8^e Balade Moto

Organisée par l'association VIVRE LA VIE 85
« Pour le bien-être des malades du cancer »

Rendez-vous : **BENET 85490**, Place du Champ de Foire
(à côté de l'Intermarché) à **12 h30**

Tarif : 10 € le casque soit 20 € pour le duo
(comprenant pause café et brioche en cours de route)

L'arrivée se situe à 10km au nord de Niort
Ne ratez pas la soirée en participant au repas avec musicien
15€ par personne (invitez vos amis non motards à vous joindre à nous)

BULLETIN INSCRIPTION PAR MOTO A COMPLETER ACCOMPAGNE DE VOTRE REGLEMENT

Nom : _____ Prénom : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Numéro de téléphone : _____ Mail : _____

1 moto et pilote 10 Euros _____ = _____ Euros
Ou

1 moto et 2 casques 20 Euros _____ = _____ Euros

Plateau repas 15 Euros par personne X par Personnes = _____ Euros

Plateau repas seul 15 Euros par personne X par Personnes = _____ Euros
(Sans balade moto)

TOTAL DU REGLEMENT = _____ Euros

Je certifie être en possession du permis de conduire correspondant à la moto pilotée, que celui-ci est valide et que ma moto dûment assurée respecte les lois et normes en vigueur.

J'atteste par la présente de la conformité des renseignements ci-dessus et m'engage à respecter le code de la route durant l'événement ainsi que les règles de sécurité mises en place par l'organisateur. Je confirme également avoir reçu et conservé le règlement annexé à ce bulletin d'inscription

Fait à :

Le :

Signature :

Merci de retourner ce document dûment complété et signé, accompagné du paiement uniquement par chèque à l'ordre de l'Association « **Vivre La Vie** » avant le 15/09/2026 à l'adresse suivante :

VIVRE LA VIE 85
Le Kiosque
13 rue de la Cure
85490 BENET

Un sms ou un mail vous confirmera la bonne réception de votre inscription.
L'inscription ne sera pas validée si les renseignements sont incomplets ou illisibles, ou si ce bulletin n'est pas signé ni accompagné du règlement. Merci de votre compréhension

Cette page N°1 est à nous retourner

REGLEMENT

L'association et ses organisateurs :

L'association « **Vivre La Vie 85** » propose une sortie moto, les organisateurs sont les membres du bureau.

L'inscription :

Elle est réservée aux motos de 125 cm³ minimum et aux véhicules à 3 roues maximum. Les renseignements d'inscription doivent être lisibles et complets. L'inscription doit être signée et accompagnée du paiement pour être valide.

Un SMS ou mail sera envoyé aux participants pour confirmer l'enregistrement.

Assurance :

L'association « **Vivre La Vie** » et leurs membres déclinent toute responsabilité des dégâts matériels et corporels qui pourraient survenir durant la durée de la balade.

Déroulement de la journée :

Rendez-vous à 12h30 place du Champ de Foire à BENET où un contrôle des inscriptions avec remise de tickets et un briefing auront lieu.

Les membres de l'association « **Vivre La vie 85** » seront présents pour vous accueillir.

Départ à 13h30 de BENET avec une pause à mi-chemin avec un ravitaillement offert (café, eau, jus de pomme, brioche....).

Arrivée de la balade à 10km au nord de Niort

Après la balade nous espérons que vous continuerez de fêter cette journée en participant au repas musical.

Si vous inscrivez des amis pour le repas musical, nous leur préciserons le lieu où ils pourront nous rejoindre, quelques jours avant par téléphone ou SMS.

Comportement durant la balade :

- Ecoutez les consignes de l'équipe qui sera là pour le bon déroulement du convoi.
- Les signaleurs seront reconnaissables à leurs gilets jaunes, exceptés celui qui ouvre et celui qui ferme la balade qui sont équipés de gilet fluo orange
- Seuls les signaleurs sont autorisés à vous dépasser, veillez à les laisser passer.
- Respectez la distance de sécurité entre les motos.
- Contrôlez votre vitesse.
- Roulez codes allumés
- Respectez le code de la route.
- En cas de panne ou arrêt d'urgence seul un signaleur sécurise le motard en difficulté.

Cette page N°2 est à conserver par le participant à la balade